



GESELLSCHAFTS-, KULTUR- UND RELIGIONSWISSENSCHAFTEN  
SCIENCES DES SOCIÉTÉS, DES CULTURES ET DES RELIGIONS

Université de Fribourg  
Département Sciences Sociales  
**Science des religions**  
Bd. de Péroilles 90  
1700 Fribourg

# **Guide pour la rédaction de travaux scientifiques**

Andrea Boscoboinik, Andrea Friedli, Géraldine Casutt, Serina Heinen, Stéphanie Majerus, Adriano Montefusco (13 septembre 2016)

Andrea Boscoboinik, Andrea Friedli, Géraldine Casutt, Serina Heinen, Février 2014 (sur la base de la version de Andrea Friedli, Petra Bleisch Bouzar, Magali Jenni, Benoît Beuret, Janvier 2010)

## CONTENU

<b>1</b>	<b>INFORMATIONS DE BASE</b>	<b>3</b>
1.1	REMISE DU TRAVAIL	3
1.2	CRITÈRES D'ÉVALUATION	3
<b>2</b>	<b>L'ORGANISATION INTERNE</b>	<b>3</b>
2.1	PLAN DU TRAVAIL	3
2.2	ORGANISATION	4
<b>3</b>	<b>L'ORGANISATION FORMELLE</b>	<b>6</b>
3.1	MISE EN PAGE	6
3.2	TAILLE DU TRAVAIL	6
3.3	PAGE DE TITRE	6
3.4	TABLE DES MATIÈRES	6
3.5	ABRÉVIATIONS	6
3.6	BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES	7
<b>4</b>	<b>LA BIBLIOGRAPHIE ET LES CITATIONS</b>	<b>7</b>
4.1	GÉNÉRALITÉS	7
4.2	CITATIONS	7
4.3	MISE EN FORME DES RÉFÉRENCES	8
4.4	SOURCES EN NOTES DE BAS DE PAGE	8
4.5	SOURCES - BIBLIOGRAPHIE (BIBLIO.)	
4.6	DECLARATION SUR L'HONNEUR	10
<b>5</b>	<b>ARTICLES DE DICTIONNAIRES OU ENCYCLOPÉDIES</b>	<b>12</b>
<b>6</b>	<b>CITATIONS TIRÉES DE LA BIBLE, DU CORAN, DE LA BHAGAVAD-GITA, ETC.</b>	<b>12</b>
<b>5</b>	<b>LES CITATIONS DANS LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES</b>	<b>14</b>
<b>6</b>	<b>ABRÉVIATIONS</b>	<b>16</b>
<b>7</b>	<b>MOTS ÉTRANGERS, LANGUES ÉTRANGÈRES, TERMES TECHNIQUES</b>	<b>17</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES</b>	<b>18</b>
	FRANÇAIS	18
	DEUTSCH	ERREUR! SIGNET NON DEFINI.

# 1 INFORMATIONS DE BASE

Les directives officielles concernant le dépôt et la validation des travaux écrits se trouvent dans l'article 4 du *Règlement pour le plan d'études Bachelor en anthropologie sociale* du 20.08.12, ainsi que dans l'article 4 du *Règlement pour le plan d'études Bachelor en science des religions* du 20.08.12.

## 1.1 REMISE DU TRAVAIL

Les travaux écrits doivent être rendus au plus tard six semaines après la fin de la période de cours. Une prolongation de six semaines peut être accordée par l'enseignant dans des cas exceptionnels. Si le travail n'est pas rendu dans les délais, il peut être refusé.

## 1.2 Critères d'évaluation

### 1.2.1 Critères concernant la forme

- Structure systématique, articulation logique
- Indépendance dans le choix du thème, la recherche de la littérature et la façon dont le sujet a été traité
- Standards scientifiques concernant les citations, les références et la bibliographie en rapport avec l'actualité, la pertinence pour le thème choisi et pour le contenu
- Expression claire et sans jugements de valeur
- Orthographe et expression écrite
- Taille du travail

### 1.2.2 Critères concernant le contenu

- Questionnement / problématique clairement formulés et bien cadrés
- Compte rendu de l'état de la recherche
- Pertinence et précision de l'articulation et de l'argumentation
- Interprétation de la littérature citée et des références: précision, clarté, utilité pour le questionnement
- Synthèse critique de la littérature utilisée
- Capacité à présenter une synthèse et une analyse
- Qualité rhétorique de la présentation
- Capacité à se distancer de ses préférences idéologiques
- Indépendance et originalité dans le traitement du thème choisi
- Réponse au questionnement / problématique posés

# 2 L'ORGANISATION INTERNE

## 2.1 PLAN DU TRAVAIL

Lors de l'élaboration d'un travail scientifique, la première phase est celle de la réflexion et de la recherche de littérature. C'est seulement après cette première étape qu'il devient possible de se faire une idée du thème, du champ de recherche et des

questions scientifiquement importantes pour le travail. Voici, pas après pas, la marche à suivre pour tout travail scientifique:

- **La première idée:** Au début de tout travail scientifique, il y a d'abord l'idée d'un thème. Pour un travail de séminaire, cette idée est liée au thème du séminaire fréquenté. Pour le travail de Bachelor ou de Master, cette première idée peut avoir été inspirée lors de la fréquentation d'un cours ou d'un séminaire, à partir de thèmes d'actualité et/ou de ses propres champs d'intérêt.
- **La recherche de littérature:** Il faut maintenant chercher des études, des articles, des livres, etc. ayant déjà traité de ce thème. Les catalogues et les bases de données des bibliothèques et en particulier ceux qui permettent une recherche par mots-clés sont très utiles lors de cette recherche de littérature. Dès que l'on a trouvé un ou deux ouvrages actuels on peut alors utiliser leur bibliographie pour continuer plus efficacement la recherche. Il est conseillé de faire des recherches dans les bibliothèques externes au réseau local.
- **Phase de lecture:** La littérature trouvée doit être examinée sur la base d'un questionnement possible. C'est pendant cette phase qu'il faudra développer un questionnement. Un questionnement adéquat est la base d'un travail scientifique pertinent et couronné de succès. Il doit être intégré de façon logique au travail.

## **2.2 ORGANISATION**

La première page du travail est la page de titre. Suivent la table des matières et le texte principal de développement. C'est à la fin du travail que doivent figurer la bibliographie (les sources) et les éventuelles annexes.

Le texte principal contient normalement trois parties: (1) l'introduction, (2) la partie principale et (3) la conclusion.

### **2.2.1 Introduction**

L'introduction contient une présentation du questionnement qui sera développé au cours du travail. La présentation générale du champ d'étude et du thème se trouve généralement au début. Il est possible de faire figurer ici les points en rapport avec l'actualité, une citation appropriée, une courte description d'un événement, qui illustreraient le questionnement proposé. Il faut également penser à préciser le point de vue suivant lequel le travail sera composé. Le questionnement ne doit pas obligatoirement être formulé sous forme de phrases interrogatives. Selon le thème choisi, on aura recours à des formulations indirectes ou des thèses. C'est dans l'introduction que doit également figurer la présentation de la méthode de travail et du matériel utilisé (sources premières et secondaires, données recueillies, interviews, etc.) L'introduction se termine par l'ébauche de la structure du travail présenté dans la partie principale ayant pour but de donner au lecteur une vue d'ensemble de ce qui va suivre.

### **2.2.2 Partie principale - développement**

La partie principale constitue le cœur du travail tant au point de vue du contenu que de la longueur. C'est là qu'on traitera directement le thème choisi. Une élaboration basée sur le thème et le questionnement forme le squelette d'un travail systématique et logique quant à son contenu. Les conditions (prémises) et le matériel concret utilisé (les sources) doivent être clairement exposés. Toutes les citations et les déclarations utilisées doivent être documentées de manière conséquente, citées dans les sources utilisées et rangées dans la table des matières (voir ci-dessous). Chaque chapitre /

paragraphe suivra le questionnement et les connaissances acquises et sera mis en rapport avec le sujet. L'apport de chaque paragraphe au thème sera présenté en suivant une logique en rapport avec le sujet. Le matériel gênant la fluidité du texte ou qui se réfère à plusieurs paragraphes (images, graphiques, tableaux, longues citations) pourra être donné séparément comme annexe. En outre, « Partie principale » n'est pas un titre approprié pour celle-ci. Les sous-chapitres uniques sont à éviter (2.; 2.2; 3.)

### **2.2.3 Conclusion**

La conclusion, aussi appelée "discussion finale", résume les arguments développés et répond aux questions, thèses posées dans l'introduction. Elle expose les pensées finales critiques de l'auteur. De nouvelles données ou sources n'ont, en principe, plus leur place dans la conclusion.

### 3.1 MISE EN PAGE

- Format: DIN A4
- Marges: En haut 2,5cm; en bas 2,5cm; à gauche 3 cm; à droite 3 cm
- Pagination: La numérotation commence à la table des matières
- Police: Times New Roman ou Arial
- Taille: 12 pt
- Interligne: 1,5

### 3.2 TAILLE DU TRAVAIL

Travail de séminaire (6 ECTS) : 18-22 pages, env. 41'400 – 50'600 signes (incl. espaces, notes de bas de page ; à exclure : couverture, déclaration sur l'honneur, table des matières, bibliographie et annexes)

• Travail de Bachelor (15 ECTS) : 40-50 pages, env. 92'000 – 115'000 (incl. espaces, notes de bas de page ; à exclure : couverture, déclaration sur l'honneur, table des matières, bibliographie et annexes)

• Travail de Master (30 ECTS) : 80-100 pages, env. 184'000 – 230'000 (incl. espaces, notes de bas de page ; à exclure : couverture, déclaration sur l'honneur, table des matières, bibliographie et annexes)

### 3.3 PAGE DE TITRE

La page de titre contient les éléments suivants:

Institution, cadre et date du travail, titre complet, adresse de l'auteur, nom du censeur.

#### Modèle

Université de  
Fribourg/Suisse Faculté  
des Lettres  
Sciences des sociétés, des cultures et  
des religions

Titre  
du  
travail  
Sous-  
titre  
éventu  
el

Travail de séminaire dans le  
module XY Dans le cadre du  
séminaire XY Semestre,  
Année

### 3.4 TABLE DES MATIÈRES

La table des matières indique les chapitres et éventuellement les sections avec mention des pages correspondantes. Les chapitres doivent être indiqués avec une classification décimale (cf. la table des matières de ce texte). Les sous-chapitres uniques sont à éviter (2; 2.1; 3.).

### **3.5 ABRÉVIATIONS**

L'explication des abréviations est nécessaire, lorsque qu'il s'agit d'abréviations peu

courantes. Si de nombreuses abréviations nécessitent une explication, il faut créer un glossaire des abréviations qui sera placé juste après la table des matières ou juste avant la bibliographie.

### 3.6 BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

La liste de la littérature utilisée (appelée généralement "bibliographie") se place à la fin du travail. Une éventuelle annexe pourra être placée juste avant la bibliographie.

## 4 LA BIBLIOGRAPHIE ET LES CITATIONS

### 4.1 GÉNÉRALITÉS

Un travail dit scientifique pose comme condition que l'on indique toujours d'où proviennent les informations utilisées. Dans chaque texte scientifique, l'auteur doit ainsi faire savoir d'où proviennent ses sources. « L'emploi de sources est un des critères les plus importants dans un travail scientifique, c'est l'expression de *l'honnêteté intellectuelle*. » Les guillemets de la phrase précédente montre que cette phrase n'est pas de l'auteur de ces lignes. La source de cette citation entre guillemets doit impérativement être donnée. Dans ce chapitre, on montrera comment on doit correctement citer les sources.

Pour ce faire, il faut donner tellement d'informations qu'il est impossible de les faire figurer dans le texte principal sans en gêner la lecture. En plus, il n'est pas rare que l'on renvoie plusieurs fois au même titre de livre. C'est pour cette raison que l'on a besoin d'une forme rationnelle de citation.

Il faut donc faire attention à,

comment l'on écrit des références (cf. 4.3),

comment l'on intègre celles-ci dans le texte (cf. 4.4) et

comment l'on cite les sources d'une manière complète (cf. 4.5).

Les généralités concernant la manière de citer se trouvent dans le chapitre 5.

### 4.2 CITATIONS

Un système de citation comprend les conventions qui règlent l'utilisation de citations et de références des sources dans un texte scientifique. Il existe plusieurs façons de citer comme le montre la comparaison entre différentes publications scientifiques.

Indépendamment du choix entre les différents systèmes, trois principes de base sont toujours valables:

**Compréhension:** Les citations et la bibliographie doivent être formulées de telle manière que le lecteur puisse retrouver les sources des citations.

**Conséquences:** Il est nécessaire d'employer tout au long de l'ouvrage le même système de citation.

**Rationalité:** Il ne faut pas donner plus de renseignements que ceux utiles à la compréhension et à l'indication des sources. Cette remarque est également valable pour les abréviations, la ponctuation, etc.



Nous vous présentons ci-dessous quelques uns des systèmes le plus actuels et pratiqués avec leurs variantes stylistiques.

### 4.3 MISE EN FORME DES RÉFÉRENCES

La forme la plus simple et la plus répandue pour indiquer une référence (façon de citer américaine) consiste à donner le nom de l'auteur et l'année de la publication. Ainsi, (Bourdieu 1994) se réfère à une publication scientifique d'un auteur du nom de Bourdieu et parue en 1994. Si l'on veut renvoyer à une page précise de l'ouvrage, on indiquera le numéro de la page (sans l'abréviation p.) à la suite de la référence donnée et séparé de celle-ci par une virgule (Bourdieu 1994, 34) ou par deux points (Bourdieu 1994 : 34).

Ligne directrice pour les cas spéciaux:

- Si l'on cite plusieurs ouvrages d'un auteur parus la même année, on les distingue dans la bibliographie et dans le texte par une lettre minuscule de l'alphabète en commençant par le 'a' (Bourdieu 1994a, Bourdieu 1972b, etc.).
- Plusieurs noms d'auteurs seront séparés par la barre transversale "/" (Galissot / Kilani / Rivera 2000).
- S'il y a plus de trois auteurs différents ou d'éditeurs, on citera uniquement le premier suivi de l'abréviation 'et al.' (Fassin et al. 2000).
- Plusieurs références à différentes sources seront séparées par un point virgule ";" (Bourdieu 1994, 67-71; Fassin et al. 2000, 12-15); si la référence est longue, il est préférable de la placer dans une note de bas de page.
- Si le nom de l'auteur n'est pas cité dans la phrase, la référence sera mise entre parenthèses (Bourdieu 1994, 34). Suivant la formulation, une autre alternative devient possible: Pierre Bourdieu (1994, 34).

Les conventions suivantes sont à appliquer lors de l'indication des pages:

- Si la source citée porte sur plus de trois pages, il faut indiquer précisément les numéros de page (Bourdieu 1994, 72-83).
- Si la source se rapporte à plusieurs pages qui se suivent, on emploie souvent l'abréviation "ss" pour l'indiquer (Bourdieu 1994, 72ss.); le problème de cette indication réside dans le fait qu'on ne peut pas savoir si la référence porte sur trois pages ou trois cents. C'est pour cette raison qu'il est préférable d'indiquer les numéros de pages exacts.
- Si la référence se rapporte à deux pages successives, on utilise l'abréviation "s" (Bourdieu 1994, 72s.); cet exemple indique les pages 72-73 qui peuvent aussi bien figurer sous la forme (Bourdieu 1994, 72-73).
- Avec des nombres à plusieurs chiffres, on trouve souvent des variantes abrégées– '315-8' ou '315-18' au lieu de '315-318'; '1013-66' au lieu de '1013-1066' etc. – la seule chose qui compte alors est d'écrire les références d'une manière conséquente et de s'en tenir au modèle choisi.

### 4.4 SOURCES EN NOTES DE BAS DE PAGE

Les références peuvent se placer également en notes de bas de page. Dans ce cas, le numéro indiqué en exposant (<sup>1</sup>, <sup>2</sup>, etc.) renverra à une note de bas de page où l'on retrouvera la référence exacte.

Exemple: « La tension entre les positions, qui est constitutive de la structure du

champ, est aussi ce qui détermine son changement, à travers les luttes à propos d'enjeux qui sont eux-mêmes produits par les luttes »<sup>1</sup>.

Les numéros renvoyant aux notes de bas de page doivent être placés après le point final de la phrase, si la référence concerne toute la phrase citée. Si le complément d'information se réfère à un point bien particulier de la phrase, le numéro de référence de la note de bas de page doit être placé directement à l'endroit concerné.

Si plusieurs notes de bas de page sont utilisées et qu'elles renvoient au même auteur, au même ouvrage ou à la même page du même ouvrage, on utilisera les conventions d'abréviations (cf. chapitre 6 plus bas).

Il faut veiller à ce que le sens du propos et les remarques essentielles pour le développement du propos figurent dans le texte principal et non pas qu'ils soient « transférés » dans les notes de bas de page. Celles-ci donnent sa validité au texte principal tout en permettant une lecture fluide, mais ne doivent en aucun cas supplanter le texte. On y trouvera par exemple des citations ou des paragraphes de référence intégrés dans le texte principal. On y trouvera également des auteurs avec des avis semblables ou divergents, des compléments d'information concernant les sources citées ou encore des citations traduites qui figureraient dans le texte dans la langue originale. Quelques unes des mauvaises utilisations de remarques sont présentées dans le cadre ci-dessous:

***Pense-bête pour les citations et les remarques***

- Les remarques importantes doivent figurer dans le texte et non pas en tant que note de bas de page.
- Les remarques ne sont pas des endroits où l'on peut écrire toutes les connaissances que l'on a du sujet; elles remplissent les fonctions que l'on a précédemment nommées.
- On ne doit pas considérer les remarques comme la possibilité

---

<sup>1</sup> Bourdieu, Pierre (1994): *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris: Seuil, p. 72.

## 4.5 SOURCES - BIBLIOGRAPHIE (BIBLIO.)

La bibliographie est l'étape finale du travail écrit. C'est ici que figurent tous les apports qui nous ont permis de développer notre questionnement.

La bibliographie permet

- 1 au lecteur d'avoir rapidement une vue d'ensemble de la littérature utilisée par l'auteur
- 2 à l'auteur de citer les titres des œuvres utilisées de manière systématique.

### 4.5.1 Longueur de la bibliographie

La bibliographie contient tous les ouvrages utilisés pour le travail. Il s'agit des livres entièrement lus ou simplement parcourus. Chaque texte ou source d'information (statistiques, dictionnaires, etc.) utilisés et cités dans le travail doit figurer dans la bibliographie. En aucune façon la bibliographie doit contenir des ouvrages non lus ou non utilisés lors du travail.

### 4.5.2 Les titres dans la bibliographie

- Les titres des livres doivent entièrement figurer dans la bibliographie, contrairement à ceux cités dans le texte, dans les notes de bas de page ou dans les remarques.
- La citation de la source doit contenir tous les renseignements permettant aux lecteurs de retrouver cette source.
- Les livres figurant dans la bibliographie doivent être présentés en suivant l'ordre alphabétique des noms des différents auteurs.
- Des références littéraires plus complètes peuvent contenir des sous paragraphes: Documents/sources, littérature secondaire (livres/articles/périodiques), dictionnaires, informations provenant d'Internet, images.

### 4.5.3 Formalités

Les exemples suivants représentent une variante parmi d'autres. Pour les travaux écrits, il est conseillé (mais pas obligatoire) de se tenir à cette façon de faire. D'autres systèmes sont acceptés pour autant que l'unité soit respectée tout au long du travail.

## 4.6. DECLARATION SUR L'HONNEUR

Par ma signature, j'atteste avoir rédigé personnellement ce travail écrit et n'avoir utilisé que les sources et moyens autorisés, et mentionné comme telles les citations et paraphrases. Ce travail n'a pas été remis – ni en entier, ni en partie - auprès d'un autre maître de conférence ou professeur en science des religions, ni dans un autre domaine d'études. Je suis conscient-e qu'une infraction contre l'obligation de mentionner les références citées sera signalée au décanat.

### 1) Citer les livres:

Nom de l'auteur, Prénom (année): *Titre principal. Sous-titre.* LieuX:  
Editeur.

- Edition : s'il y a eu plusieurs rééditions d'un même ouvrage (ce qui arrive régulièrement pour les manuels, par exemple), mentionner l'édition concernée ('1<sup>ère</sup> éd.', '2<sup>ème</sup> éd.', etc.) entre parenthèses après la maison d'édition.
- Plusieurs auteurs ou plusieurs noms d'éditeurs: les séparer avec un point virgule (;).
- Plusieurs lieux: les séparer avec une barre transversale (/).
- Pour les maisons d'édition, citer simplement le nom sans compléments.
- Lorsque la date de la première édition de l'ouvrage est éloignée de l'édition

- présente, faire figurer cette date entre crochets.
- Titre de série et numéro: à indiquer entre parenthèses tout à la fin des indications en séparant le nom et le numéro par un point virgule.

#### Exemples:

- Fassin, Didier et al. (2000) : *Les inégalités sociales de santé*. Paris : La Découverte.
- Berger, Peter / Luckmann, Thomas (1986 [1966]) : *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Collin, (trad. de l'américain par P. Taminiau).
- Bourdieu, Pierre (1994) : *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris: Seuil.
- Foucault, Michel (2001) : *Dits et écrits*, (t. 1). Paris : Gallimard.
- Gallissot, René / Kilani, Mondher / Rivera, Annamaria (2000) : *L'imbroglia ethnique*. Lausanne : Payot.
- Jenkins, Richard (2008): *Rethinking Ethnicity*. London/Thousand Oaks/New Delhi: Sage, (2<sup>ème</sup> éd.).
- Weber, Max (1971 [1922]) : *Economie et société*. Paris: Plon, (trad. de l'allemand par J. Chavy et E. de Dampierre).

#### 2) Citation d'articles provenant de journaux ou de livres:

##### **Articles de revues scientifiques:**

Nom de l'auteur, Prénom, (année): Titre de l'article. *Titre de la revue*; Numéro du volume ou de l'année de collection (Numéro du cahier), numéro de la première - à la dernière page.

##### **Articles d'ouvrages collectifs:**

Nom de l'auteur, Prénom, (année): Titre de l'article. In: Nom de l'éditeur, Prénom (dir.).

#### Exemples:

##### - *Articles de revues scientifiques:*

Bertaux, Daniel, (1980) : L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, 69(2), 197-225.

##### - *Articles d'ouvrages collectifs:*

Rivera, Annamaria, (2000) : Ethnie – ethnicité. In : Gallissot, René / Kilani, Mondher / Rivera, Annamaria, *L'imbroglia ethnique*, Lausanne : Payot, 97-114.

#### 3) Travaux scientifiques non publiés

Les travaux scientifiques qui n'ont pas encore été publiés doivent en porter la mention (entre parenthèse à la fin).

#### Exemple:

Ducret, Daniel, (2009): *La face cachée de l'art. Ethnographie d'un collectif d'artistes londoniens*. Travail de Master en Sciences des sociétés, des cultures et des religions de l'Université de Fribourg, Fribourg (non publié).

#### 4) Citation de pages Internet

Nom de l'auteur, Prénom, (année): Titre de l'article. Url (date de consultation).
---

- Les articles qui ne mentionnent ni l'organisation ni le nom de l'auteur ne sont acceptés qu'exceptionnellement (lors d'une recherche spécifique sur telle ou telle page Internet).
- Si aucune date de publication n'est mentionnée, l'indiquer par la mention « n.d. » (non daté).

Exemples:

Rotar, Igor 2004: Central Asia: State Policy towards Muslims in Central Asia.  
[http://www.forum18.org/Archive.php?article\\_id=253](http://www.forum18.org/Archive.php?article_id=253) (consulté le 14.2.2004)

RE MID Newsletter # 4 (22.5.03) <http://www.religion-online.info/home.html> (consulté le 14.2.2004)

#### 5) Citation d'articles de presse

Les articles de presse (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc.) sont cités dans la bibliographie de la même manière que les articles tirés de revues scientifiques. Pour marquer leur différence, ils seront toutefois inclus dans une rubrique spéciale, distincte de la littérature scientifique. Pour la même raison, on veillera à utiliser des notes de bas de page plutôt que la méthode anglo-saxonne dans le corps du texte.

Exemple:

Dorra, Max (2010) : La maladie de la valeur, moderne épidémie. *Le Monde*, 3 mars, p.25.

#### 6) Articles de dictionnaires ou d'encyclopédies

On cite les articles de dictionnaires de la même façon que les articles de revues.

Ackermann, W. (1973) : L'intervention sociologique, *Encyclopaedia Universalis*, vol. 15, 77-79.

Lors de la partition d'un volume principal en plusieurs sous-volumes, les indications doivent faire référence au numéro du volume utilisé – séparé par un slash – indiqué après le numéro du volume principal:

Kundert, L, 2002: Uriel. *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, Bd. 12/1, Stuttgart/Weimar 2002, 1032f.

#### 7) Citations tirées de la Bible, du Coran, de la Bhagavad-Gita, etc.

- Dans le texte : la source est indiquée selon le référencement habituel en vigueur pour tel ou tel ouvrage.  
Lc 2, 12 (Bible, Evangile de Luc, Chapitre 2, Verset 12) / Coran 4:34 (Coran, Surate 4, Verset 34) / Bhg 6,13 (Bhagavadgita, Chapitre 6, Verset 13) / Rgveda III 5, 43 (Rgveda, Livre III, Hymne 5, Verset 43)
- Indiquer la référence utilisée dans la bibliographie (soit par ordre alphabétique soit dans les sources primaires):  
Bible, La: Traduction oecuménique de la Bible (TOB). Paris : Ed. du Cerf ; Villiers-le-Bel : Société biblique française, 2007.

Coran, Le: traduit par D. Masson. Paris: Gallimard, 2001.

## 5 LES CITATIONS DANS LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Lorsqu'on emploie des citations, il faut suivre les règles générales suivantes.

### Les citations doivent être signalées comme telles

a) Les citations littérales doivent figurer entre guillemets : « ... »

Exemple: ... « La tension entre les positions, qui est constitutive de la structure du champ, est aussi ce qui détermine son changement, à travers les luttes à propos d'enjeux qui sont eux-mêmes produits par les luttes » (Bourdieu 1994, 72).

b) Les citations non littérales (paraphrases) qui se réfèrent au sens ne doivent pas figurer entre guillemets, mais signalées par "cf.".

Exemple: Les luttes qui se déroulent à l'intérieur d'un champ produisent également les enjeux mêmes de ces luttes (cf. Bourdieu 1994, 72).

### Les citations doivent être précises

Cette remarque est valable aussi bien pour la forme que pour le contenu d'une citation. Pour la forme, la précision est importante: il faut toujours citer littéralement, ce qui signifie qu'il faut restituer le texte dans son intégralité en respectant son orthographe et sa ponctuation. Pour le contenu, la précision signifie que chaque citation, prise dans un nouveau contexte, doit pouvoir garder son sens initial. Toute modification (omission, complément, mise en relief, fusion, citation dans la phrase citée) doit être signalée explicitement par la mise entre crochets : [...]. Il existe des règles spéciales concernant les modifications de ce type.

Exemple : « La tension entre les positions [...] [à l'intérieur d'un champ] est aussi ce qui détermine son changement, à travers les luttes à propos d'enjeux qui sont eux-mêmes produits par les luttes » (Bourdieu 1994, 72).

Toute traduction doit être signalée en tant que telle. En cas de doute on préférera la langue d'origine qui pourra être complétée d'une traduction dans le texte. Les citations en allemand et en anglais ne doivent pas être traduites.

Les fautes ou les contresens contenus dans les citations doivent être laissés tels quels et signalés par [sic !] (sic = lat. "ainsi") pour indiquer que la citation est exacte dans la version présentée et que l'auteur a remarqué la faute.

### Les citations doivent être vérifiables

Les citations de "deuxième main" doivent être signalées par la mention "cité par".

Exemple d'extrait original:

„Pour Hobbes, « les hommes ne retirent pas d'agrément (mais au contraire un grand déplaisir) de la vie en compagnie » (Hobbes 1999, 123) et les seules obligations qui les lient sont celles qu'ils se reconnaissent à l'égard d'eux-mêmes“.



Tiré de:

Chaniel, Philippe (1998): La reconnaissance fait-elle société? Pour un contre-Hobbes sociologique. In: Caillé, Alain (dir.), *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*. Paris: La Découverte, 209-242.

Citation dans son propre travail:

Il est d'ailleurs important de rappeler qu'à la suite de Hobbes, toute une tradition philosophique a considéré que « les hommes ne retirent pas d'agrément (mais au contraire un grand déplaisir) de la vie en compagnie » (Hobbes, cité par Chaniel 2007, 213).

Les citations de deuxième main doivent être employées avec une grande prudence. En effet, celui qui les emploie court le danger de reproduire les fautes que l'auteur ayant utilisé la citation d'origine aurait commises. Pour cette raison, il vaut mieux utiliser les citations d'origine, pour autant que cela soit possible.

Les citations doivent servir un but
-------------------------------------

Elles doivent toujours être en rapport avec ce que l'on veut montrer. Si la citation contient des aspects hors contexte ou dépassant le cadre du travail, il faut alors y renoncer.

### Règles spéciales

- Omissions (aussi appelées ellipses) : on peut laisser de côté une partie de la citation si le sens primaire de celle-ci n'en est pas modifié. Toute partie manquante doit être signalée en utilisant les crochets [...].  
Original : « La sympathie, comme capacité à nous mettre à la place d'autrui et comme penchant qui nous porte à nous associer aux sentiments d'autrui, implique que nous soyons capables d'être affectés par autrui. » (Chaniel 2006, 236)  
Dans le texte : Certains auteurs ont mis l'accent sur le fait que « [la] sympathie [...] implique que nous soyons capables d'être affectés par autrui. » (Chaniel 2006, 236)
- Compléments (aussi appelés interpolations) : toute partie (mot, phrase, etc.) ajoutée au texte de la citation est un complément. Les citations peuvent être complétées quand l'information apportée est nécessaire à la compréhension du texte.  
Exemple : L'auteur précise d'ailleurs que « cette disposition [à la sympathie], résultat de cette faculté proprement humaine qu'est le sens moral, constitue le principal motif de participer à la société, voire la condition même de possibilité de la vie sociale » (Chaniel 2006, 236).
- Adaptations: elles s'utilisent généralement lorsque l'on doit adapter la citation à la structure syntaxique de son propre texte. Elles figurent entre crochets, sans commentaire introductif.  
Exemple: L'auteur précise d'ailleurs à propos de la notion de *sympathie* qu'elle est « [une] disposition [qui résulte] de cette faculté proprement humaine

qu'est le sens moral [...] » (Chaniel 2006, 236).

- Mises en relief: elles sont admises dans les citations. La décision de mettre quelque chose en relief appartient à l'auteur. Les mises en relief personnelles (à signaler par soulignement, e s p a c e m e n t, *italique* ou **gras**) doivent être signalées par une des manières suivantes
  - « (souligné dans le texte original) »
  - « (mise en évidence par moi) »
  - « (nous soulignons) »
- Lorsqu'une deuxième citation se trouve déjà dans la citation en cours, il faut la mettre entre apostrophes.

Exemple: « Ainsi, les rapports de force entre les "conservateurs" et les "novateurs", les orthodoxes et les hérétiques, les anciens [sic !] et les "nouveaux" (ou les "modernes") dépendent très fortement de l'état des luttes externes et du renfort que les uns ou les autres peuvent trouver au-dehors [...]. » (Bourdieu 1994, 72)

- Les citations de plus de trois lignes figureront dans un paragraphe propre, dans une taille d'écriture plus petite et avec un retrait de marge à gauche et à droite. Les guillemets ne sont alors pas nécessaires.

Exemple :

Ainsi, les rapports de force entre les "conservateurs" et les "novateurs", les orthodoxes et les hérétiques, les anciens [sic !] et les "nouveaux" (ou les "modernes") dépendent très fortement de l'état des luttes externes et du renfort que les uns ou les autres peuvent trouver au-dehors [...].  
(Bourdieu 1994, 72)

- Les traductions doivent être signalées de la manière suivante [ma traduction]:  
Exemple: « Le confucianisme fut influent au Japon surtout au 17<sup>ème</sup> siècle »  
(Ferguson 1973, 76 [ma traduction]).

## 6 ABRÉVIATIONS

Les textes scientifiques présentent très souvent des abréviations dont l'utilisation s'est généralisée.

- *Abréviations générales*  
Il n'y a pas de dispositions obligatoires concernant l'utilisation de certaines abréviations. Ce qui est décisif ici est la sensibilité stylistique de l'auteur. "p. ex." (= par exemple) et "etc." (= et cetera) sont deux exemples typiques.
- *Abréviations bibliographiques et techniques*  
Celles-ci ne figurent que dans les références à des sources, à des titres ou dans des remarques. Elles ne font pas partie du texte principal.

La liste suivante énumère les abréviations générales, bibliographiques et techniques les plus importantes et leurs fonctions:

1. Le même ouvrage du même auteur:  
ebd., ebda (= ebenda)

ibidem, ibid. (= ibidem )

Signifie qu'on se réfère au même ouvrage et à la même page qu'à la note précédente.

2. Un ouvrage déjà cité (Un seul ouvrage de l'auteur cité, qui a été signalé juste avant):  
op.cit. (= opera citata)

3. Le même auteur / le même ouvrage  
idem, id. (= idem: le même)

Signifie qu'on se réfère au même ouvrage (et donc au même auteur) qu'à la note précédente. "Id." est suivi du/des numéro/s de page/s.

4. Lors de citation se rapportant au sens:  
cf. (= confer)

Equivalent de "voir"

5. Les éditeurs (directeurs de publication) sont signalés de la manière suivante:

En français : "dir. " (=directeurs/directrices) ou "éd." (=éditeurs/éditrices)

En Allemand : "Hg. " (Pl. "Hrsg.") (=Herausgeber)

En anglais: "ed." (Pl. "eds") (= edited/editor/editors)

6. Pour les sources primaires, les périodiques, les livres, les dictionnaires, les lexiques et les revues on utilise des abréviations ou des sigles que l'on doit expliquer à la fin du travail.

Exemples:

RSS Revue suisse de sociologie

RFS Revue française de sociologie

La bibliographie exacte et les références utilisées doivent figurer dans la liste de la littérature (bibliographie). Les abréviations des ouvrages de référence et des sources figureront dans la bibliographie entre crochets.

Exemple:

[RSS] Revue suisse de sociologie, Zürich: Seismo. 2001ss.

## **7 MOTS ÉTRANGERS, LANGUES ÉTRANGÈRES, TERMES TECHNIQUES**

Les lignes directrices suivantes concernent l'utilisation de mots et de langues étrangers:

- Les termes techniques en rapport avec le terrain étudié qui ne peuvent pas être compris sans problème doivent être expliqués la première fois dans une note ou une remarque. Il en va de même pour des termes déjà employés par des théoriciens dans un contexte particulier.
- Les mots étrangers qui ne sont pas utilisés de façon courante dans la langue du texte doivent être traduits et expliqués étymologiquement la première fois.
- Quand on utilise des mots étrangers qui sont transcrits dans la littérature secondaire dans différentes variantes, il faut choisir une seule façon de les écrire qui aura pour base une source fiable. Dans le texte principal, les citations en anglais, français ou italien peuvent figurer dans la langue originale ou être traduites soit littéralement, soit en respectant le sens (il faut cependant le signaler de manière correcte).
- Pour les citations provenant de sources primaires, le texte dans la langue originale doit de toute façon figurer en tant que note ou remarque.
- Lorsque des textes source ont été plusieurs fois édités il faut que la citation provienne du texte utilisé pour le travail en question.

- Lors de transcriptions de textes utilisant une autre écriture, le texte original doit être restitué de manière exacte en respectant les règles de transcriptions propres à la langue.<sup>2</sup>
- Les mots peu utilisés provenant d'autres langues doivent être transcrits en minuscules et en italique, sauf s'il s'agit de noms propres, de lieux, de divinités, de personnes, etc.

Quand le mot français précis existe, des mots étrangers ou des alternatives anglaises sont superflus, mais quand une notion théorique ou spécifique à une culture est au centre d'un débat, il faut faire attention à ne pas utiliser un mot français qui pourrait se révéler réducteur ou faux.

## Bibliographie concernant les travaux scientifiques

### Français

Beaud, Michel (1988) : *L'art de la thèse - Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*. Paris : La Découverte (1<sup>ère</sup> édition : 1985).

Becker, Howard, S. (2004) : *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre* (préface de Jean-Claude Passeron). Paris : Economica (première publication en anglais :1986).

Dalcq, Anne-Elizabeth (1999) : *Lire, comprendre, écrire le français scientifique*. Paris : De Boeck.

Devillard, Joëlle; Marco, Luc (1993) : *Ecrire et publier dans une revue scientifique*. Paris : Les éditions d'organisation.

Dorselaer, Jacques (1992) : *Methodologie pour réaliser un travail de fin d'études*. Bruxelles : CRID.

Eckenschwiller, Michèle (1994) : *L'écrit universitaire*. Paris : Les éditions d'organisations.

Fragnière, Jean-Pierre (1986) : *Comment réussir un mémoire*. Paris : Dunod.

Plot, Bernadette (1986) : *Ecrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*. Paris: Honoré Champion.

---

<sup>2</sup>Pour les sources dans des langues qui possèdent leurs propres instituts (Sanskrit - indologie classique, arabe – sciences de l'islam, chinois – sinologie, etc.) c'est là qu'il faudra se renseigner pour connaître les règles d'écriture en vigueur.